



**Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
Section locale de Montréal**

# LE POINT SUR ...



## Résumé des consultations patronales/syndicales

Dans le but de mieux informer les membres, les dirigeantes et les dirigeants de la Section locale ont décidé de faire des résumés des différents sujets discutés lors des rencontres patronales/syndicales.

Ces résumés seront transmis sur notre page Facebook, dans nos infolettres et ils feront partie du rapport du comité exécutif de la Section locale de Montréal.

## Qui sont les membres choisis pour coordonner les campagnes du STTP?

Présentement, le service postal public et universel est attaqué de toutes parts, principalement par Postes Canada, le gouvernement et par différents instituts économiques de droite et leurs amis de la haute finance et des grandes entreprises, lesquels sont directement responsables de la crise financière de 2008.

Nous ne nions pas que le volume de la poste lettre a diminué malgré le fait que nous ne sommes pas nécessairement d'accord avec les chiffres avancés.

Il n'est pas surprenant que ces différents intervenants fassent présentement la promotion de réductions de services et de conditions de travail, alors que nous mettons de plus en plus l'accent sur la promotion de l'amélioration des services ainsi que sur l'offre de « nouveaux services »; **deux visions s'affrontent!**

En plus de cet enjeu, les coordonnatrices et coordonnateurs choisis par l'exécutif national s'occupent, entre autres, du protocole du service postal canadien, de la défense de la formule RAND et des prochaines élections fédérales.

Souvenons-nous du slogan **« Juin 2011, on va s'en rappeler ».**

Cette phrase a pour objectif de nous remémorer la façon dont les membres avaient subi l'arrogance et l'intransigeance de l'employeur lorsque nous avons fait parvenir l'avis de 72 heures prévu dans le code canadien du travail. D'ailleurs, l'arbitre a donné raison à l'interprétation syndicale voulant que notre convention collective continue de s'appliquer dans de telle situation.

Cette période nous a démontré le vrai visage de Postes Canada alors que la Société a réagi en vous brimant de vos droits, en donnant des ordres farfelus et en prenant des décisions que l'on pourrait qualifier d'inhumaines.

Juin 2011 nous rappelle également la pire loi de retour au travail jamais votée par un gouvernement.

Les quatre coordonnatrices et coordonnateurs sont :

- Louise Fruma Sloan, qui travaillera à partir du bureau national
- Manny Ferreira, qui travaillera à partir du bureau régional de Toronto
- Alain Robitaille, qui travaillera à partir du bureau régional de Montréal
- Barb McNeely, qui travaillera à partir du bureau régional des Prairies

Ces quatre membres ne pourront mener ces luttes sans votre apport et c'est avec l'implication de tous et toutes que nous obtiendrons gain de cause. Il s'agit de l'avenir du service postal, du milieu syndical, de votre bien-être et celui de la population. Votre implication sera sollicitée au cours des mois à venir.

## Formation syndicale

Juste un petit rappel pour vous inciter à vous inscrire aux formations syndicales qui auront lieu bientôt. Les formulaires sont disponibles sur notre page Facebook, sur notre site web [www.sttpmtl.com](http://www.sttpmtl.com) sous l'onglet « Éducation/formation – Prochaines formations » ou par l'intermédiaire de vos déléguées et délégués.

Au plaisir de vous y rencontrer!

## Visite à Léo-Blanchette

**Mercredi prochain, le 11 septembre 2013**, nous rencontrerons les déléguées et délégués de Léo-Blanchette à l'extérieur, si la température le permet ou sinon, sur la mezzanine de la cafétéria.

**Le lendemain, jeudi, le 12 septembre 2013**, nous rencontrerons les membres avant-poste ou après-poste.

**Les deux jours de rencontre se dérouleront selon l'horaire suivant :**

- 7h 00 pour les membres travaillant de jour
- 7h 30 pour les membres travaillant de nuit
- 15h 00 pour les membres travaillant de soir

Si des rencontres supplémentaires sont nécessaires, veuillez nous le laisser savoir.

D'importantes informations vous seront communiquées lors de cette visite, c'est pourquoi nous vous demandons quelques minutes de votre temps et nous espérons que vous serez nombreuses et nombreux à y assister.

## Remise des clés des factrices et facteurs

Une directive ambiguë a récemment été demandée aux factrices et facteurs et n'est pas appliquée de façon uniforme. **Qu'en est-il vraiment?**

Si vous travaillez dans une installation en poste traditionnelle (livraison à 1 liasse), vous n'avez pas l'obligation de revenir à l'installation et de ce fait, vous n'aurez pas l'obligation de remettre vos clés à la fin de la journée.

Si vous travaillez dans une installation en transformation postale et que vous terminez votre journée à l'installation, la procédure prévoit que vous laissiez vos clés dans un casier pour lequel vous détenez une clé et qui doit être sécurisé. Si de tels casiers n'existent pas dans votre installation, vous n'avez pas à laisser vos clés; l'employeur nous a dit qu'il exigerait la remise des clés seulement si les casiers appropriés étaient disponibles.

Nous avons été informés que certains membres de la gestion donnent la directive de laisser les clés dans une boîte. Si tel est le cas, le système du manuel de la Société (S.M.S.) prévoit que vous et une représentante ou un représentant de l'employeur devez signer lorsque vous remettez vos clés et lorsque vous les reprenez.

**Petite anecdote :** L'an dernier, dans deux installations, des membres avaient déposés leurs clés dans le casier unique où est déposé l'argent perçu et ces membres ont été menacés de mesures disciplinaires, car il s'agissait, selon l'employeur, d'un moyen de pression dénonçant les conditions de travail.

Si l'on exige que vous déposiez vos clés dans un casier commun ou non-sécurisé, veuillez nous en aviser afin que nous puissions intervenir. Pour ce qui est des casiers communs, exigez les signatures tant que la situation n'aura pas été corrigée.

**Nous profitons de l'occasion pour vous demander d'encourager vos consœurs et confrères à s'abonner à notre infolettre en allant sur notre site web à l'adresse suivante : [www.sttpmtl.com](http://www.sttpmtl.com) et n'oubliez pas d'aimer notre page Facebook.**

Solidarité,



**Alain Duguay**

Président

STTP-Section locale de Montréal

AD/mhg sepb-574

